

Société

ENQUÊTE. Après Lubrizol à Rouen, la santé des habitants est-elle bien suivie ?

Après la catastrophe industrielle de Lubrizol et Normandie Logistique à Rouen (Seine-Maritime), des registres de santé sont demandés à l'État. Mais le processus est complexe.

Par **Manon Loubet**

Publié le 3 Jul 21 à 11:16



Après l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique, quel suivi de la santé des habitants ? (©Archives/RT/76actu)

Après l'incendie de **Lubrizol** et de **Normandie Logistique**, le 26 septembre 2019 à **Rouen** (Seine-Maritime), aucun prélèvement biologique n'a été fait sur

catastrophe, le collectif unitaire Lubrizol, qui regroupe plusieurs dizaines d'associations, de syndicats, de partis politiques et des habitants s'inquiète pour l'avenir.

Seuls les sapeurs-pompiers, qui sont intervenus sur place, ont pu bénéficier d'une biologie sanguine explorant la formule sanguine, la fonction rénale et la fonction hépatique le jour J, 15 jours après le sinistre, un mois puis six mois après la catastrophe.

« À ce jour, il n'a pas été observé d'effet pouvant être en lien avec l'exposition sur le site, indiquait le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) [à l'occasion de la publication des premières analyses](#). Ces résultats sont rassurants, nous restons dans une moyenne d'une population 'générale'. » Contacté à nouveau en juin 2021, le Sdis assure qu'aucun élément nouveau n'est ressorti sur le sujet.

À lire aussi

Après la catastrophe industrielle à Rouen, une usine Lubrizol en feu aux États-Unis

Pas d'analyses d'urines chez les pompiers

« Mais nous n'avons pas eu d'analyses d'urines pour notamment détecter les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) », déplore Thomas Bru du syndicat CGT des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime. Un rapport d'expertise, réalisé par Aliavox pour le Sdis après Lubrizol, le préconise d'ailleurs pour tous les feux. « Car aujourd'hui, dans toutes les maisons, quand il y a un incendie, il y a du plastique qui brûle. On est donc constamment soumis aux risques des HAP, même sans accident industriel comme Lubrizol. Ce serait donc bien de réaliser régulièrement des analyses d'urines pour faire évoluer notre protection notamment. »

Autre étude avec des prélèvements biologiques réalisée après l'incendie du 26 septembre 2019 : le lait maternel. De leur propre initiative, 15 mères allaitantes avaient prélevé leur lait, entre le 7 octobre et le 13 novembre 2019, pour le faire analyser. Cinq l'avaient également fait avec du lait prélevé avant la catastrophe.

Pour quatre d'entre elles, [la présence de molécules d'éthylbenzène et de xylène est plus importante](#) le 7 octobre, soit 11 jours après l'incendie, que dans les échantillons du 13 novembre et de ceux antérieurs à l'incendie. Mais si l'on compare avec les laits de mères à Dijon, Lille et Toulouse, les mêmes traces d'hydrocarbures ont été retrouvées. L'Agence régional de santé (ARS) avait donc indiqué [qu'on ne pouvait pas faire un lien avec l'incendie du 26 septembre 2019](#).

« Nous demandons de véritables enquêtes de santé »

La médecine du travail a également effectué des analyses de sang sur plusieurs salariés dans plusieurs sociétés, mais les résultats n'ont pas été rendus public. Pour le collectif unitaire Lubrizol, il ne s'agit pas là « de véritables enquêtes de santé avec un programme comprenant des mesures de biosurveillance au regard du caractère exceptionnel de l'incendie et potentiellement hautement toxique, du fait des produits connus stockés à Lubrizol et sur le site de Normandie Logistique pour notre santé ».

« Malgré le caractère cancérigène, mutagène et/ou reprotoxique des substances, dont les effets de synergie ne manqueront pas de survenir dans la population, mais en différé, aucun suivi des populations exposées, aucune étude de santé digne de ce nom n'a malheureusement été diligentée par les autorités sanitaires : l'État et la préfecture », déplore le collectif.

Dans ses recommandations, devenues l'un des chevaux de bataille du collectif, le [rapport du Sénat](#) préconise « d'ouvrir, à l'échelle du département de la Seine-Maritime, deux registres de morbidité, l'un relatif aux cancers généraux, l'autre aux malformations congénitales ».

À lire aussi

Rouen. Après Lubrizol, posez des capteurs de polluants gratuits sur votre balcon

Un registre de santé, ça sert à quoi ?

« Un registre de santé, c'est un outil qui collecte toutes les données sur une pathologie de manière exhaustive, sur un territoire géographique défini,

Rhône-Alpes, connue pour avoir dévoilé l'affaire des enfants nés sans bras ou sans main. On va chercher les informations qui nous intéressent dans le dossier médical du patient et on l'intègre dans une base de données ultra sécurisées. Sans registre ouvert, ces données ne sont consultables par personne, elles sont ultra confidentielles. »

Ces registres peuvent permettre de faire des études approfondies avant et après un événement exceptionnel comme l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique. « Ou de faire des études comparatives par région, si elles aussi, ont des registres ouverts sur cette pathologie », précise-t-elle. Emmanuelle Amar est étonnée qu'aucun prélèvement biologique n'a été effectué sur les habitants après l'incendie. « Même si les analyses s'avèrent bonnes par la suite, il faut le faire pour rassurer la population, c'est une évidence. »

Pour cette chercheuse, toutes les régions industrielles comme Rouen devraient être dotées de ces registres. « En cas de catastrophe, de facteurs environnementaux, on peut faire des études comparatives avant et après. Sinon, on ne se base sur rien ! »

Pierre-Emmanuel Brunet, le président de Rouen Respire, va même plus loin. « Il devrait y avoir un observatoire de la santé des Français en permanence comme une sorte d'INSEE mais pour la santé. On en voit d'ailleurs bien l'utilité avec la pandémie de Covid-19. »

À lire aussi

Après Lubrizol, à quoi va ressembler le futur quartier Rouen Flaubert ?

Un registre de cardiologie ouvert en mai 2019

Le registre France PCI (Percutaneous Coronary Intervention), ouvert juste avant la catastrophe en mai 2019 en Normandie, a permis d'observer le nombre de coronarographies (radiographies des artères coronariennes et des vaisseaux qui alimentent le cœur) effectuées avant et après Lubrizol au CHU de Rouen et la clinique Saint-Hilaire, tout en comparant ces chiffres avec ceux de l'hôpital Jacques-Monod et l'hôpital privé de l'Estuaire, au Havre.

« Nous avons remarqué une recrudescence du nombre de coronarographies après l'incendie à Rouen en 2019, présente Éric Durand, cardiologue interventionnel au CHU de Rouen. Ce que nous n'observions pas au Havre. Mais nous avons ensuite observé exactement le même phénomène en 2020, avec la même courbe à Rouen et pas au Havre. Nous penchons donc plutôt pour un effet saisonnier à Rouen. »

« Cet exemple permet de constater l'utilité des registres pour détecter des problèmes mais aussi rassurer », souligne Nathalie Le Meur, membre de Rouen Respire. L'Union des victimes de Lubrizol a fait du lobbying auprès des élus de la Seine-Maritime afin qu'ils écrivent une lettre au ministre de la Santé, Olivier Véran, pour exiger l'ouverture de ces registres sur les cancers généraux et les malformations congénitales. Une vingtaine de maires, députés et sénateurs y ont souscrit.

À lire aussi

LONG FORMAT. Incendie de Lubrizol et NL Logistique, à Rouen : des questions toujours en suspens

Quatre études lancées par Santé publique France

De son côté, le ministère de la Santé rappelle que Santé publique France a déjà lancé quatre études : « une étude de santé déclarée en population, un suivi dans le temps pendant plusieurs années, d'indicateurs de santé à partir des données de santé, une étude de biosurveillance et un suivi sanitaire des travailleurs qui sont intervenus pendant l'incendie ».

En effet, les services de l'État ont lancé le 1^{er} septembre 2020 une étude sanitaire pilotée par Santé publique France, en concertation avec l'INSEE : [« Santé post incendie 76 » \(SPI 76\)](#). Cette étude ne s'appuie pas sur des résultats issus de tests biologiques effectués auprès des habitants, mais sur des déclarations obtenues auprès d'un échantillon de 4 100 adultes dont 1 200 enfants, et mis au point par l'INSEE. Les résultats devraient être dévoilés lundi 5 juillet 2021.

Santé publique France indique qu'« une surveillance régulière, sous forme

causes de décès, les issues de grossesse » a été mise en place. « Elle concerne l'ensemble de la population des communes de Seine-Maritime touché par l'accident et sera réalisée à partir des informations disponibles dans le Système national des données de santé (SNDS) qui enregistre la consommation de médicaments, les consultations médicales et autres soins, les causes d'hospitalisation, les décès, etc. »

[À lire aussi](#)

Près de Rouen, l'aire des gens du voyage, située à côté de Lubrizol, va déménager

« Une fabrique de l'invisibilité »

Mais alors quid des registres ? Quel serait leur intérêt par rapport à ces études menées par Santé publique France ? « En fait, les données du SNDS sur lequel se base Santé publique France sont des données administratives et non médicales, indique Nathalie Le Meur. On ne pourra pas par exemple repérer une malformation cardiaque chez un nouveau né, qui se répète chez plusieurs nourrissons. Ce n'est pas aussi précis qu'un registre et ces études ne sont pas menées par des médecins mais par des administratifs. »

Pour cette membre de Rouen Respire, ces nombreuses études participent « à une fabrique de l'invisibilité ». « On a l'impression qu'il y a plein de choses mais en fait, il n'y a aucun registre de santé qui pourrait nous apporter des données précises sur une pathologie qui pourrait se développer après l'incendie. »

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre 76actu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

76actu

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contact](#)

Abonnez-vous pour lire le journal PDF en illimité

[Je m'abonne](#)

[L'actu près de chez vous](#)

Actu.fr

[Qui sommes-nous ?](#)

[Nos départements](#)

[Contact](#)

[Mentions légales](#)

[Données personnelles](#)

[Cookies](#)

[Modifier mes choix cookies](#)

Sites du groupe Publihebdo

[Annonces légales](#)

[Examens](#)

[Élections](#)

[Publihebdo](#)

[Agence APEI](#)

[Hebdoscom](#)

Sites du groupe Sipa-OF

[Ouest-France](#)

© 2021 actu.fr, détenu et coexploité par Publihebdos et ses filiales.

Hébergement dédié : [Groupe DIS](#), Digital Ad Trust et ACPM. Conception et design : [Datagif](#).